

Fiche Technique : établissement classé Côte d'Ivoire

Accompagnement de bout en bout pour sécuriser les autorisations, structurer une mise en conformité opposable et transformer la conformité en levier de performance.

Objectifs de la mission

Conduire un établissement classé en Côte d'Ivoire vers une conformité robuste, alignée au cadre local et soutenable opérationnellement.

- Obtenir et renouveler les autorisations avec des dossiers lisibles, probants et opposables.
- Réaliser l'analyse réglementaire, l'étude d'impact et le PGES adaptés au contexte ivoirien.
- Structurer un plan d'actions hiérarchisé pour maîtriser déchets, eaux et émissions.
- Réduire les risques techniques, juridiques et financiers; anticiper les contrôles et éviter les arrêts.
- Installer une gouvernance ISO 14001, des indicateurs utiles et une amélioration continue mesurable.
- Valoriser la performance durable et l'acceptabilité sociale auprès des autorités et des riverains.

Cible / Bénéficiaires

Accompagnement destiné aux acteurs soumis au régime des établissements classés en Côte d'Ivoire.

- Industriels, exploitants et promoteurs.
- Usines, centrales, carrières, plateformes logistiques, sites agroalimentaires.
- Secteurs: agroalimentaire et boissons, BTP/matériaux, énergie, chimie de spécialités, logistique, carrières.
- Directions générales et industrielles, responsables QHSE, équipes opérationnelles.
- Sites neufs, en extension ou en phase de mise en conformité/renouvellement.

Durée de la mission

Le calendrier est adapté au périmètre, au régime administratif et aux contraintes d'exploitation (fenêtres d'arrêt, saisons, instruction des autorités).

Phase	Objectif principal	Durée
Cadrage	Définir périmètre, catégorisation, trajectoire d'autorisation; matrice réglementaire.	Variable selon complexité du site
Étude d'impact & PGES	Diagnostic environnemental, modélisations, engagements et mesures.	Selon enjeux et données disponibles
Instruction administrative	Dossier d'autorisation, échanges avec autorités, compléments.	Fonction des délais d'instruction
Mise en œuvre	Travaux, équipements de maîtrise, procédures et preuves d'exécution.	Alignée aux fenêtres d'arrêt

Contrôle & Restitution	Mesures, vérifications, bilans et plan d'amélioration continue.	Selon planning de mesures
Suivi post-mission	Points périodiques, veille réglementaire, assistance aux arbitrages.	À la demande, proportionné aux enjeux
Phasage réaliste et résilient: intégration des contraintes d'exploitation, des délais d'instruction et des aléas d'approvisionnement.		

Démarche / Méthodologie

1) Cadrage et catégorisation

- Analyse des activités, procédés, flux et nuisances; régime applicable et trajectoire d'autorisation.
- Matrice réglementaire et note managériale pour aligner décisions techniques et planning.
- Prévention des sous/surdimensionnements de dossiers.

2) Étude d'impact et PGES

- Cartographie des aléas (urbain, logistique, eau, côtes/forêts), modélisations et bilans.
- Concertation avec parties prenantes; engagements mesurables et vérifiables.
- PGES opérationnel, articulé avec ISO 14001 et les fonctions clés (maintenance, achats, production).

3) Dossier d'autorisation et interfaces

- Logique de preuves: description, scénarios normal/dégradé, flux, barrières, plan de suivi.
- Échanges avec autorités, réponses aux compléments, visites in situ si nécessaire.
- Livrables distincts entre obligations pérennes et engagements transitoires.

4) Audit/Diagnostic et plan d'action

- Check-lists sectorielles, visites, entretiens, analyses documentaires et prélèvements si besoin.
- Hiérarchisation des écarts (gravité/probabilité/complexité) et plan d'action chiffré, planifié.
- Arbitrages fondés sur des critères objectifs et la réalité terrain.

5) Conformité opérationnelle (déchets, eaux, émissions)

- Tri à la source, collecte sécurisée, zones tampon, procédures d'acceptation prestataires.
- Traitements physico-chimiques/biologiques dimensionnés; points de contrôle et autosurveillance.
- Réduction à la source, captage/filtration, contrôles périodiques; traçabilité et audits croisés.
- Logique de performance et économie circulaire (réduction pertes, valorisation, réutilisation d'eau traitée).

6) Pilotage, indicateurs et amélioration continue

- Gouvernance claire, routines QHSE, tests de scénarios d'urgence et revues de direction.
- Indicateurs orientés décision: rejets, émissions, déchets, consommations, incidents évités, disponibilité équipements.
- Tableaux de bord, analyses de causes, contre-mesures durables et bilans périodiques.

7) Suivi post-mission

- Points de contrôle proportionnés aux enjeux; veille et mises à jour réglementaires.

- Assistance aux décisions d'investissement; documentation des arbitrages.
- Maintien des gains et résilience organisationnelle.

CABINET ENVIRONNEMENT - cabinet-environnement.com - info@cabinet-environnement.com